

Programme de formation

Public concerné

Infirmiers

Pré-requis

Être diplômé de sa profession

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e) et ayant fait la déclaration accompagnée de l'attestation de formation (prescription des vaccins)

Durée

Heures : 12h

EPP : OUI NON

Version : 01/2024

Taux moyen de satisfaction : 100%

Taux de réussite post-test : 98%

VACCINATION : SAVOIR PRESCRIRE

Orientation DPC : 1 : Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale
(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC / le FIF-PL)

Résumé de la formation

De nouvelles compétences sont octroyées aux infirmiers !

Faisant suite au Décret du 8 août 2023, la formation a pour objectif de savoir prescrire des vaccins en pratique auprès des personnes de onze ans et plus.

La formation permet de connaître les caractéristiques des maladies à prévention vaccinale, la traçabilité des vaccinations et les principales recommandations du calendrier vaccinal. Bien entendu, l'entretien préalable, les documents à remplir et les situations complexes donc à risque sont abordés en vue de vous sécuriser au maximum. La formation est en 11 heures e-learning avec des nombreux cas pratiques selon les populations. Vous saurez donc prescrire l'acte vaccinal en toute sérénité !

Une attestation de formation sera délivrée pour vous déclarer et vous s'inscrire auprès de l'ONI et prescrire.

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Répertorier les maladies à prévention vaccinale
- Décrire le calendrier des vaccinations en regard des principales recommandations
- Être en mesure de tracer et transmettre les informations de manière sécurisée
- Savoir prescrire en informant clairement et objectivement, en menant un entretien spécifique, en orientant vers le médecin en cas de situations complexes

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation présentielle et en ligne dite en classe virtuelle est une modalité de formation synchrone mettant en présence des personnes situées en des lieux géographiques différents par une interface web. Un lien vous est envoyé pour vous connecter aisément. Un tuto explicatif est disponible pour faciliter votre participation. Un support technique est assuré par les équipes d'ORION.

Une adaptation de nos contenus a été minutieusement réalisée. L'objectif est de vous proposer une formation interactive, participative et de qualité. Des outils sont mis à disposition (visioconférence, tchat, document en téléchargement direct, partage d'écran, quiz, sous-classes virtuelles) afin d'optimiser les échanges. Aussi, des sous-groupes collaboratifs sont possibles lors des exercices pour dynamiser votre participation.

Des évaluations intermédiaires dites formatives en fin d'objectif facilitent la mémorisation des éléments clés à retenir. Des pré-test et post tests sont réalisés afin de vous permettre de mesurer la progression de vos acquis à l'issue.

Tous nos formateurs sont des infirmiers formés à la formation spécifique des adultes et sont particulièrement investis aussi bien en pédagogie que sur le thème abordé. Pour finir, une attestation de formation vous est transmise en fin de formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Programme de formation

Public concerné

Infirmiers

Pré-requis

Être diplômé de sa profession

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e) et ayant fait la déclaration accompagnée de l'attestation de formation (prescription des vaccins)

Durée

Heures : 12h

EPP : OUI NON

Version : 01/2024

Taux moyen de satisfaction : 100%

Taux de réussite post-test : 98%

VACCINATION : SAVOIR PRESCRIRE

Orientation DPC : 1 : Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale
(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC / le FIF-PL)

Objectifs • 1^{ère} demi-journée : 9h - 12h30

1. RÉPERTORIER LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

- Identifier les maladies à prévention vaccinale inscrites dans le calendrier
- Identifier les signes cliniques, les modes de transmission
- Comprendre la notion de fardeau épidémiologique
- Repérer les populations à risque

Objectifs • 2^{ème} demi-journée : 14h30 - 17h30

2. DÉCRIRE LE CALENDRIER DES VACCINATIONS EN REGARD DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant
- Se repérer dans les recommandations vaccinales les plus récentes
- Identifier les contre-indications
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de la santé

3. ÊTRE EN MESURE DE TRACER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS DE MANIÈRE SÉCURISÉE

- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations

Objectifs • 3^{ème} demi-journée : 9h - 14h

4. SAVOIR PRESCRIRE EN INFORMANT CLAIREMENT ET OBJECTIVEMENT, EN MENANT UN ENTRETIEN SPÉCIFIQUE, EN ORIENTANT VERS LE MÉDECIN EN CAS DE SITUATIONS COMPLEXES

- Repérer les déterminants de l'hésitation vaccinale
- Savoir communiquer une information claire et objective et s'entraîner
- Mettre en place une argumentation, un dialogue et de la confiance et s'entraîner
- Savoir mener un entretien en vue de recueillir les ATCD médicaux et les traitements en cours
- Identifier les situations complexes en vue d'orienter vers un médecin et s'entraîner

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.